



La Défense, le 13 février 2018

MESSAGE 2018 – 07

Décorations dans la police

Cher(e)s collègues,

La question de la disparité flagrante de la nomination dans les ordres nationaux entre policiers et gendarmes demeure un sujet de préoccupation pour beaucoup de commissaires de police, et plus généralement de policiers.

Nombre d'entre vous nous font légitimement part de leur dépit, tant l'engagement des forces de police pour la République n'est en aucun cas en deçà de celui de l'Arme.

C'est la raison pour laquelle nous avons récemment pris l'initiative d'écrire au ministre de l'Intérieur afin d'attirer directement et solennellement son attention sur la problématique, dans [un courrier](#) qui se veut ferme, mais ne restant en aucun cas dans la dénonciation stérile d'un état de fait auquel il ne faut pas se résigner mais qu'il faut traiter avec méthode.

Nous proposons ainsi une étude précise des modalités d'attribution des décorations. Les constats qui en seront faits devront alors servir de guide à l'établissement de nouveaux critères au bénéfice des policiers.

Le SCPN est prêt à s'inscrire dans une démarche prospective intelligente, pour travailler main dans la main avec l'Administration sur ce sujet sensible.

Dans l'attente d'une réponse des autorités ministérielles, vos avis, suggestions et idées, toujours éclairés, sont naturellement les bienvenus.

Soyez assurés de notre détermination intacte à vous défendre et à faire évoluer vos droits légitimes dans la recherche de solutions et toujours sans démagogie.

Bien à vous tous

Le secrétariat général du SCPN